

MOTION

Les maires de l'association des maires de Meurthe-et-Moselle demandent :

. **de respecter les communes et les maires**, premier échelon de proximité de notre démocratie, indispensables à la cohésion sociale en milieu urbain et périurbain, dans les banlieues comme dans les zones rurales.

et s'opposent au principe d'une élection supra communale des élus intercommunaux à l'échéance 2020 qui marginaliserait les communes et leur maire. Le pays n'a pas besoin d'un niveau de collectivité supplémentaire, mais de confirmation de la proximité et plus de considération vis-à-vis des élus qui se dévouent au quotidien au service de tous nos concitoyens.

. **de faire confiance aux élus pour déterminer les périmètres les plus cohérents des intercommunalités.**

refusent le seuil de 20 000 habitants, inadapté à la diversité des territoires et aux réalités locales, comme en témoignent les nombreuses dérogations votées à l'Assemblée nationale.

veulent la libre appréciation des futurs périmètres intercommunaux, par les élus locaux, dans le cadre d'une véritable concertation et selon un calendrier adapté à la nécessaire continuité de l'action publique.

. **de cesser les transferts obligatoires de compétences** (notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement)

veulent la libre détermination de leurs projets de développement et d'aménagement tenant compte de la maîtrise des dépenses publiques.

s'opposent à toutes mesures d'unification de la DGF ou des impôts ménages à l'échelon intercommunal qui seraient imposées aux communes contre leur volonté et qui les priveraient de leur autonomie financière.

. **de mutualiser efficacement**, avec des outils simples, efficaces et souples de partage de services

. **de stabiliser les règles pour avancer.**